



FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION EN STRUCTURE MUNICIPALE D'ACCUEIL
PETITE ENFANCE (LISTE D'ATTENTE)

La pré-inscription se fait à partir du 7^{ème} mois de grossesse

***NOM ET PRÉNOM DE LA MÈRE :**

Adresse :

Téléphone : (fixe)..... (portable).....

Profession :

***NOM ET PRÉNOM DU PÈRE :**

Adresse :

Téléphone : (fixe)..... (portable).....

Profession :

***ADRESSE MAIL :**

***SITUATION FAMILIALE:**

- célibataire marié(e) vie maritale pacsé(e) séparé(e) divorcé(e) veuf (ve)

***NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT:**

Date de naissance ou date de naissance prévue :

***AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

Régime d'affiliation de sécurité sociale : régime général autre régime :

N° allocataire CAF :

Revenus annuels déclarés du foyer (sur les revenus année N-2 avant les abattements):.....

***HORAIRES SOUHAITÉS :**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Période souhaitée d'accueil / Observations :

.....
.....

***QUESTIONNAIRE :**

- S'agit-il d'une grossesse multiple ? OUI NON
- Si votre enfant est né, a-t-il déjà fréquenté une structure collective ?
OUI NON
- Si votre enfant est né, a-t-il déjà fréquenté une structure familiale ?
OUI NON
- Si votre enfant est né, a-t-il déjà été accueilli par une assistante maternelle dont vous avez été employeur ?
OUI NON
- Avez-vous d'autres enfants ? OUI NON
- Si OUI sont-ils à votre charge ? OUI NON
- Pour votre (vos) autre(s) enfant(s), avez-vous bénéficié d'un mode de garde sur la ville (hors halte-garderie) ?
OUI NON

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR LORS DE LA PRÉ-INSCRIPTION

(Merci d'apporter les documents originaux)

La pièce d'identité des parents (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité)

Le livret de famille le cas échéant, l'acte de naissance.

L'avis d'imposition pour le foyer (sur les revenus année N-2) ou l'avis d'imposition pour chaque parent.

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou GDF...)

Attestation employeur de moins de 3 mois, attestation chômage, attestation de formation...

Si vous ne résidez pas encore sur la commune lors de la pré-inscription :

- pour les futurs locataires : fournir le bail

- pour les futurs propriétaires : fournir le compromis de vente, dans l'attente de l'attestation de vente.

Une attestation de la CAF récente (moins de 3 mois) le cas échéant.

La déclaration sur l'honneur signée et datée

Attention : l'acte de naissance est à transmettre obligatoirement au Relais Petite Enfance (R.P.E) 1 mois après la naissance.

La préinscription sera enregistrée uniquement sur rendez-vous au RPE :

12 avenue de l'Eden

01-49-62-25-30 / 06-73-06-16-45

ram.pe@leplessistrevise.fr



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Parents :

Demeurant au :

DECLARE (ENT) que les informations écrites et transmises au RPE via le formulaire de pré-inscription sont exactes.

Conformément à la réglementation et pour rappel :

Utiliser ou établir une fausse attestation est puni jusqu'à :

1 an de prison ;

et 15 000 € d'amende.

Si la fausse attestation porte un préjudice financier à autrui ou à l'administration (hors cas de fraude fiscale), les peines maximales sont portées à :

3 ans de prison ;

et 45 000 € d'amende

L'auteur des faits risque également des sanctions complémentaires. Il peut également être condamné au paiement de dommages-intérêts.

Signatures et dates :